

La **lasagne institutionnelle bruxelloise** est un plat complexe, composé de multiples couches administratives qui s'entremêlent. Voici quelques ingrédients de cette recette particulière :

1. **Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles)** : Elle décide dans les domaines pour les francophones de Bruxelles et de Wallonie. Les compétences sont partagées entre les différentes entités, créant ainsi une superposition de responsabilités **12**. <https://www.lecho.be/dossier/nos12propositions/la-belgique-lasagne-institutionnelle-notre-recette/9772361.html>
2. **Communauté germanophone** : Elle décide pour les Wallons de langue allemande. Encore une couche dans notre lasagne institutionnelle.
3. **Neuf ministres de la santé** : Oui, vous avez bien lu ! La Belgique compte neuf ministres de la santé, chacun avec ses prérogatives et responsabilités. Cela ajoute encore à la complexité.
4. **Appel à la réforme** : Beaucoup considèrent cette lasagne institutionnelle comme peu efficace. Une réforme est nécessaire pour simplifier le système et améliorer l'action publique **13**. <https://www.lecho.be/dossier/nos12propositions/la-belgique-lasagne-institutionnelle-notre-recette/9772361.html>

En somme, la lasagne institutionnelle bruxelloise est un plat étonnant, mais peut-être est-il temps de réchauffer la recette pour plus d'efficacité.

Copilot